CULTURE

**Archives départementales**

**Collecter, conserver, classer, communiquer, telles sont les missions des Archives départementales de l'Indre.**

Les Archives Départementales conservent les archives publiques, quel que soit leur support, produites ou reçues depuis le Moyen Âge sur le territoire de l'actuel département. Mais aussi les documents privés qui leur sont remis à titre onéreux ou gratuit.
Conservatoire du passé grâce aux archives anciennes et abri pour les archives contemporaines avec lesquelles notre histoire s'écrit, les Archives départementales ont pour missions fondamentales de :

Collecter les documents publics produits ou reçus par toutes les administrations sises dans leur ressort territorial et, dans la mesure du possible, les documents privés présentant un intérêt pour l'histoire locale.
Conserver ce patrimoine tant pour notre temps que pour les générations futures.
Classer les documents pour les rendre accessibles aux chercheurs à travers inventaires et répertoires.
Communiquer à tous (administrations, généalogistes, amateurs d'histoire locale, chercheurs universitaires, etc.) la documentation ainsi rendue disponible.
Valoriser les fonds qu'elles conservent à travers des publications et des expositions qui contribuent à faire connaître les ressources qu'elles conservent.

*Pour en savoir plus sur les Archives départementales de l'Indre et consulter les fonds numérisés, rendez-vous sur archives36.fr*

**CONTACT**



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

**Archives départementales de l'Indre**

1 rue Jeanne d'Arc
36000 Châteauroux

Lundi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
Mercredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
Jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 30 42

Itinéraire

Site internet

LE DÉPARTEMENT INDRE EN BERRY

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36